



# British Colonial

## Fire Insurance Company

### MONTREAL

Capital autorisé - - - \$2,000,000.00

Capital souscrit - - - 1,000,000.00

Capital versé - - - 247,015.70

## Etes-Vous Suffisamment Assuré Contre l'Incendie ?

Lisez attentivement votre police afin d'en bien comprendre toutes les clauses. Ceci est important si vous voulez vous éviter, en cas d'incendie, de fâcheux désappointements. Beaucoup de personnes s'imaginent que leurs propriétés sont assurées pour leur pleine valeur, mais si elles sont détruites ou endommagées, ces personnes sont surprises lorsque la Compagnie ne leur offre qu'une partie du montant auquel elles croyaient avoir droit.

Les agents de la Compagnie d'Assurance BRITISH COLONIAL ont instruction d'expliquer au client chaque clause de sa police et de s'assurer s'il l'a bien comprise; de le conseiller quant au montant d'assurance nécessaire à la protection de ses propriétés, en lui faisant connaître les conditions nouvelles du marché, des matériaux de construction, de la main-d'oeuvre, et du coût de reconstruction de ses propriétés en cas d'incendie, de lui démontrer que le montant de son indemnité le mettrait en état de reconstruire sa propriété et de remplacer les objets incendiés sans perte ni difficultés.

Ceci peut vous donner une idée du service que vous donne la BRITISH COLONIAL, service dans lequel elle excelle, et qui lui a valu de flatteuses appréciations. On sait que toutes les compagnies

qui font partie de l'Association offrent, approximativement, les mêmes garanties de sécurité et de solvabilité, garanties exigées et rigoureusement contrôlées par le gouvernement; on sait que toutes les compagnies qui font partie de l'Association exigent les mêmes taux d'assurance, mais c'est le service spécial et unique que donne la BRITISH COLONIAL qui lui a valu, sous forme de polices d'assurance, les marques les plus évidentes de la confiance publique. Consultez notre représentant, vous en trouverez un dans presque toutes les villes et dans les villages principaux du Canada—de l'Atlantique au Pacifique et, dans les districts où nous n'en avons pas, nous serons heureux de recevoir des demandes d'agences de la part de personnes ayant les aptitudes requises pour nous représenter.

# British Colonial Fire Insurance Company

**Siège Social:**

**No 2 Place d'Armes**

**Montréal**